



Hervé Nathan – Marianne

## Marylise Lebranchu : « Il n’y a pas de fonctionnaires inutiles »

**La ministre de la Décentralisation, de la Réforme de l’Etat et de la Fonction publique s’explique sur la gestion des effectifs par la gauche après les coupes de Nicolas Sarkozy. Elle affirme pouvoir parvenir à réformer en profondeur les modes de gestion des personnels et dessine une vision prospective de l’Etat à travers de nouvelles missions.**



(REVELLI-BEAUMONT/SIPA)

**Marianne : En 2013, 15000 postes de fonctionnaires seront supprimés, hors éducation et sécurité. Pouvez-vous donner trois exemples de fonctionnaires sous-employés ou inutiles.**

**Marylise Lebranchu :** Il n’y a pas de fonctionnaires inutiles mais des ministères, comme l’éducation, définis comme prioritaires, dans lesquels on va recruter en réaffectant les postes. A la Défense, 7500 postes sont supprimés : il ne s’agit pas de personnes sous-employées ou inutiles. Ce qui signifie, pour ces missions, qu’on devra agir autrement. Par ailleurs, les communes de plus de 10000 habitants doivent-elles toujours avoir un service de l’Etat pour gérer leurs permis de construire ? Dans les DRAC, faut-il conserver l’expertise sur le patrimoine, alors qu’on a transféré la gestion des sites aux Régions ? Je n’ai pas encore la réponse. Mais il faut faire attention : sur les territoires nous aurons besoin de présences physiques. Nous regardons avec le ministère des Affaires étrangères si la baisse des postes n’a pas été trop importante, par exemple pour la distribution des visas. Nicolas Sarkozy a fait moins 30000 postes en 2012. Cela a été fait à la serpe... Nous, on fait moins zéro !

**Mais avez-vous identifié les missions qui ne sont plus ou mal assurées, du fait de la RGPP ?**

Les missions de contrôles. Par exemple il n’y a plus assez d’agents de l’ex DGCCRF notamment en matière de répression des fraudes pour faire les contrôles nécessaires. Si nous contrôlons mal nos propres productions, comment exiger de nos partenaires commerciaux internationaux qu’ils le fassent ?

**Vous avez décidé l’abrogation du décret, décidé par la précédente majorité, permettant la radiation des fonctionnaires pour refus de mobilité. Par quoi allez-vous le remplacer ?**

Ce décret n’a jamais été utilisé. C’était uniquement un tract politique. Il faut arrêter de montrer les fonctionnaires comme incapables de bouger et d’évoluer. Pour la mobilité, il faut que nous travaillions

sur les passerelles entre ministère et entre les fonctions publiques territoriale, nationale, hospitalière. Il faut valoriser la formation continue, les acquis de l'expérience, la sécurisation des acquis professionnels, toutes choses que l'Etat prescrit pour les autres et qu'il ne s'applique pas assez à lui-même.

**Vous n'êtes pas la première ministre de la Fonction publique à promettre des passerelles qui permettrait aux personnels de naviguer entre les fonctions publiques et entre ministères ...**

Certes, mais moi, j'ai bien l'intention d'y arriver ! On va tout remettre sur la table : la grille, les catégories, les métiers... Cela va être dur. J'y passe du temps. Mais on va y parvenir. Les fonctionnaires le demandent souvent eux-mêmes. Beaucoup n'en peuvent plus d'être enfermés dans un travail qui ne leur correspond pas. D'être cantonnés dans une catégorie alors qu'ils pourraient être encadrants. Il faut discuter du régime indemnitaire de certains ministères qui pourraient attendre un peu qu'on relève celui des autres. Les discussions seront peut-être difficiles, mais j'ai trouvé des syndicats qui ont envie de le faire et c'est courageux.

**La droite disait « moins de fonctionnaires, mieux payés ». La gauche peut-elle, au motif qu'il n'y a plus de suppressions de postes, faire l'économie d'une augmentation des rémunérations ?**

Quelle hypocrisie ! Nicolas Sarkozy n'a véritablement appliqué son principe qu'aux enseignants. Pour les autres, tout était bloqué. Il faut être raisonnable : une hausse de 1% du point d'indice, c'est 1,5 milliard d'euro. Il faut regarder quels métiers, quelles indemnités, quels statuts. Est-il juste qu'un jeune entre à 1000 euros et finisse sa carrière à 1300 euros ? Il faut regarder tout ceci.

**Si vous le voulez bien, projetons-nous à cinq ans. Lorsque le mandat actuel touchera à sa fin. Comment imaginez-vous les missions qu'auront à remplir les fonctionnaires ?**

Nous aurons de vraies missions régaliennes. Nous serons beaucoup plus offensifs sur tout ce qui concerne la formation en adéquation avec les besoins de l'économie, l'innovation. Nous aurons une direction de prospective macro économique, qui permettra à la France d'élaborer une véritable stratégie nationale, et des stratégies régionales adaptées. Il y aura aussi des missions plus précises en lien avec les collectivités territoriales, qui s'intéresseront aux grands enjeux de l'indépendance alimentaire pour l'agriculture, avec la protection du foncier, les contraintes de l'urbanisme, la protection des ressources, la liaison recherche publique et privée... Cela donnerait un Etat stratège, un Etat garant de l'accès aux services publics, un Etat protecteur, qui ne se réduit pas à la police et la justice. J'estime également que le contrôle est indispensable si l'on désire s'opposer au dumping social, environnemental, sanitaire ou qualitatif.

**Mais il faudra donc des fonctionnaires aptes à exercer ces missions ?**

Nous les avons, et nous les formerons en nombre suffisant.

**Vous voulez le retour de l'Etat, mais depuis vingt ans, les pouvoirs de l'Etat ont été dispersés dans d'innombrables agences...**

Je pense qu'il y aura moins d'agences. Elles sont certainement trop nombreuses, il faut faire un balayage. Plus largement je suis chargée par le Premier ministre d'examiner la situation de toutes les agences. La création d'agences éloigne les politiques de la décision publique. Je considère au contraire qu'il faut que les politiques assument leurs responsabilités. Il faudrait aussi revisiter l'ensemble des fonctions qui ont été externalisées au privé, pour voir si c'est plus efficace et moins cher. Dans le cas contraire, pourquoi ne pas les réintégrer...

-----  
Marianne – 27-10-12

<http://www.marianne.net/>